

Les productions belges grandissent sans la France

AUDIOVISUEL La Belgique n'est plus la terre promise pour les tournages français

- Les coproductions franco-belges ont diminué en 2017.
- L'occasion pour nos producteurs de se tourner vers d'autres partenaires.

En 2017, l'investissement des télévisions privées dans la production de fictions et documentaires sur le territoire belge a diminué par rapport aux années précédentes. Une diminution que le Conseil supérieur de l'audiovisuel explique par « la baisse de la contribution de Be TV, résultant de la baisse d'investissement de Canal + France en Belgique francophone ». De quoi interroger les principaux intéressés.

Philippe Logie, directeur des Acquisitions chez Be TV, confirme cette tendance. « On

observe une contraction des flux entre la France et la Belgique. Cela donne lieu à un ralentissement des projets entre les deux pays, même s'il en existe encore », souligne-t-il.

Un tax shelter compétitif

Pour expliquer ce comportement, il faut se tourner vers l'argent. Comme souvent. « Les acteurs de l'audiovisuel en France étaient frustrés, agacés par notre tax shelter compétitif qui fait déplacer des tournages en Belgique. En réaction, les autorités françaises ont gonflé les mesures fiscales, ce qui rend désormais le pays plus attractif », explique Philippe Logie. Pour une télévision, publique ou privée, produire une série coûte cher. Les mécanismes en place pour soutenir les producteurs influencent les lieux choisis pour poser leurs caméras. Action-réaction : la Belgique n'est plus la terre promise pour les tournages français.

Be TV n'est pas le seul acteur belge à témoigner des conséquences de cette mesure. « On observe aussi une baisse du nombre de coproductions franco-belges parmi nos projets », indique Noël Magis, président de Screen Brussels, le fonds de soutien aux productions basées à Bruxelles. « L'audiovisuel est une industrie comme une autre. Quand un pays modifie ses incitants financiers, il y a des conséquences pour les pays partenaires. Cela diminue la compétitivité de notre tax shelter mais cela n'empêche pas d'autres partenariats », ajoute Noël Magis. Pas de quoi alerter le secteur, en effet, puisque le paysage audiovisuel belge est en bonne santé.

Reine de la coproduction

« Globalement, les séries tournées à Bruxelles sont en très nette augmentation ces dernières années. En 2018, c'est le 2^e genre

soutenu après le long-métrage », rassure le patron de Screen Brussels. Même bilan positif en 2017 par son collègue wallon, Wallimage. Avec 23 projets soutenus pour 2,2 millions d'euros, le fonds d'investissement du sud du pays confirme qu'il attire encore des productions européennes – dernièrement, le tournage des « Misérables », adaptée par la BBC et la maison de production belge Czar, dans le Parc royal, et la saison 2 de la série « Zone blanche », coproduction France 2 et RTBF, dans l'hôpital Edith Cavell à Uccle.

La Belgique a tourné « la mauvaise humeur française » en avant, selon Philippe Reynaert, patron de Wallimage. « Ça nous a obligés à élargir notre champ de partenariat. Et la Belgique reste la championne du monde de la coproduction », annonce-t-il, très optimiste. ■

LOLA LEMAIGRE

coproduction « Les Belges ont su casser la routine »

La France reste le partenaire le plus important pour les coproductions mais il n'est pas le seul, souligne Philippe Logie, directeur des acquisitions chez Be TV. Aujourd'hui, on coproduit aussi avec l'Irlande, l'Italie... C'est un mal pour un bien, on se tourne vers d'autres pays. Et cela prouve l'agilité de la Belgique. » Même son de cloche du côté du fonds Screen Brussels. Son président, Noël Magis, confirme : la France reste « le plus gros coproducteur en Belgique ». Et annonce le financement en 2018 de coproductions avec l'Angleterre, les

Pays-Bas et l'Italie.

« Cela prouve que le tax shelter en Belgique reste compétitif et intéressant pour d'autres pays que la France. Les conséquences de cette baisse d'investissements français en Belgique sont minimes. Le nombre de projets ne baisse pas », observe Noël Magis. « C'était l'occasion de casser la routine avec la France, de se secouer et de multiplier les contacts en Europe. Je suis épaté par l'adaptation des producteurs

belges », insiste Philippe Reynaert, patron de Wallimage.

Bruxelles, vivier de talents

Pas de panique, selon Be TV, « le tax shelter belge reste attractif. Et la source des coproductions franco-belges n'est pas tarie ». La Belgique, petit pays dans le paysage audiovisuel, se porte bien. Il a la chance de bénéficier d'une quantité confortable de mécanismes pouvant soutenir la création audiovisuelle sur son territoire. « On a transcendé notre complexité et créé des outils pour les producteurs belges. On reste compétitif par rapport aux acteurs étrangers », estime le président de Screen Brussels. L'au-

divisuel fait vivre 15.000 personnes en Belgique, que ce soit en production, en son, en doublage ou en effets spéciaux.

« Bruxelles offre l'ensemble des services nécessaires aux tournages, et un vivier de talents », avance Noël Magis. Des coproductions tournées en Belgique, mais aussi ailleurs. « Cela permet aux producteurs belges de découvrir d'autres mentalités. C'est une période fantastique pour le marché », juge Philippe Reynaert, de Wallimage. ■

L.L.E

ET LE GROUPE AB ?

Prêt à saisir des opportunités

« Nous sommes à l'affût de projets intéressants à produire ou coproduire, c'est très important pour nous », annonce Philippe Zrihen, directeur des programmes des chaînes du groupe AB. Une

évidence qui n'en est pas une. Le groupe a été pointé du doigt par le CSA pour « ancrage local insuffisant » en 2017. L'investissement dans la production de fictions et documentaires en Belgique n'est pas sa priorité, mais « on essaie de développer cet aspect, surtout sous la forme de coproductions de

séries », indique Philippe Zrihen. Ce fut le cas l'an dernier avec la série « Zone blanche », coproduite par France 2 et la RTBF. « C'est le type d'opportunité, au sens noble du terme, qui nous intéresse », ajoute-t-il. Quant aux mesures protectionnistes de la France, « c'est profitable à la production francophone, selon le

patron des chaînes AB. La France se bouge pour éviter une fuite de ses producteurs. Cela démultiplie les opportunités extérieures, tant mieux ». AB3 a réalisé « un mois historique en septembre » avec 6,2 % de part de marché. AB Explore s'installe. Maintenant, le groupe doit « s'engager » en Belgique.

L.L.E